

Consignation des réseaux souterrains HTA en coupure d'artère

OBJECTIF DE FORMATION

Savoir réaliser des consignations sur les réseaux souterrains HTA en toute sécurité et dans le respect de la réglementation, donnant à l'employeur la possibilité de délivrer une habilitation HC.

Durée de la formation:

- 4 jours pour une formation initiale
- 3 jours pour un recyclage

PÉDAGOGIE

- Formation théorique par exposé et par étude de cas
- Exercices pratiques sur des consignations programmées et jeux de rôles
- Évaluation au début et à la fin de la formation pour évaluer les prérequis et les acquis
- Délivrance d'un avis après formation pour habilitation éventuelle

PROGRAMME DE FORMATION

- L'étude des-chapitres 3, 4, 5, 7, 9 de l'UTE C 18-510-1
- Les EPI nécessaires
- Les manœuvres et les conditions de réalisation
- La différence entre consignation, régime de réquisition, mise hors tension et séparation de réseau
- Les principes d'une consignation
- Les procédures de consignation
- Le régime de réquisition
- La préparation d'une consignation (RIP, NIP et fiche chronologique de manœuvre)
- Les acteurs de l'exploitation et leur rôle (CEX, CCO, CDC, CDR, PDM, CDE, RDC)
- Le déroulement des procédures de consignation et de déconsignation souterraine HTA (RDCR et RACR)
- Les travaux dans l'environnement électrique des réseaux souterrains
- Les relations entre les différents acteurs
- Le déroulement de la procédure de séparation de réseau
- Les différents documents d'exploitation
- Les modalités de transmission des documents (remise M à M, CR, CRE, MC, messages télétransmis, FCM et carnet de message)
- Des exercices pratiques de consignations souterraines HTA en coupure d'artère, suivant le réseau pédagogique mis à disposition du formateur